

ÉLÉMENTS GÉNÉRAUX

La structure du formulaire terrain est conçue pour faciliter l'intégration des observations dans la base de données Access du Centre de données sur le patrimoine naturel. Pour compléter la fiche de façon plus organique, nous recommandons de compléter les sections dans l'ordre suivant : 2E-2F, 2D-2, 2D-3. Les autres sections peuvent être complétées par la suite dans l'ordre de votre choix.

La dernière page du formulaire est un canevas vide qui permet de bonifier les différentes sections du formulaire.

1 – RÉFÉRENCES DE LA STATION

No du relevé : Identifiant que l'observateur donne à la station (ex : EO_10000_sous-pop_nord)

Espèce ciblée – Justification : raison de la non-observation, si identifiable sur le terrain (ex : habitat non-favorable, individus braconnés ou morts, etc.)

Effort d'inventaire et nombre d'observateurs : Nombre d'heures totales mises sur la recherche de l'espèce et nombre de personnes participant à la recherche.

2 – MILIEU ET ESPÈCES

2A – Caractéristiques biophysiques de l'habitat

Il est suggéré de commencer par évaluer le recouvrement des strates avant d'évaluer le type de couvert dominant. Ces deux paramètres sont évalués pour l'habitat de l'espèce. Ne pas considérer ce qui se trouve en dehors de l'habitat de l'espèce.

Recouvrement des strates : Se baser sur la méthode proposée dans le Point d'observation écologique¹ ; pour arbre, arbuste et herbacée, évaluer le pourcentage de la surface totale occupée par la projection au sol des cimes ou du feuillage. Pour les autres strates, évaluer le recouvrement au sol. Il ne s'agit pas d'un recouvrement cumulatif, chacune des strates doit être évaluée séparément.

DÉFINITIONS

Strate arbustive : correspond aux espèces ligneuses de moins de 4 m de hauteur.

Strate lichénique : uniquement les espèces de lichens saxicoles (qui poussent sur un support minéral).

Sol à nu : portion de sol exposé, sans végétation (ex. sable à nu, vase dénudé des marais le long du fleuve, etc.)

Litière : ensemble de feuilles, d'aiguilles et de débris végétaux en décomposition.

Type /Densité de couvert : Couvert dominant dans la station et sa densité. On évalue la dominance par la couverture de la strate la plus haute ayant un recouvrement de 25% et plus.

Par exemple : Arborescent : moins de 5%, arbustif : 50-74%, herbacée : plus de 75%, muscinale : 5-24%, dénudé : 5-24% → nous sommes en présence d'une arbustaie.

Le couvert dénudé comprend le sol à nu, la litière, les blocs et pierrailles et le roc affleurant.

¹ [Le point d'observation écologique : normes techniques - Ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs](#)

Exposition/Position topographique/Déclivité : Positionner l'habitat général dans le contexte spatial environnant (ex : identifier l'escarpement comme position topographique pour une fougère poussant sur un affleurement rocheux). Si cela est pertinent, le positionnement de l'espèce par rapport à son micro-habitat peut être noté dans le champ commentaire (ex : indiquer que la fougère pousse seulement dans la portion inférieure de l'affleurement rocheux).

2B – Description de l'habitat et de l'espèce

Exemple : Herbaçaie à *Sporobolus compositus*, *Sporobolus michauxianus* et *Solidago altissima* sur haut littoral et rive du fleuve St-Laurent. Inondation périodique dans partie inférieure lors des crues printanières. La colonie de l'espèce se situe à 9 mètres du début du littoral, divisée en deux secteurs. 89 individus (17 végétatifs, 72 en post-fructification).

Il n'y a pas de section dédiée aux actions de conservation dans le formulaire PDF. Si vous en observez sur le terrain, le noter dans cette section et indiquer l'identifiant GPS associé.

2C – Menaces observées dans l'habitat

Utiliser l'annexe *Protocole d'échantillonnage des menaces à la flore sur le terrain* pour compléter cette section.

2D-1 – Composition floristique de l'habitat

Liste de toutes les espèces floristiques présentes dans l'habitat de l'espèce en situation précaire observée (l'habitat décrit dans la fiche). Cela inclut les espèces exotiques, envahissantes ou non, et les autres espèces en situation précaire observées de façon fortuite. Un minimum de 10 espèces devrait être noté dans cette section. S'il n'y a pas 10 espèces dans l'habitat, le justifier dans le champ commentaire du formulaire (ex : forêt cathédrale).

Pour qu'une espèce soit notée dans cette section, il est impératif d'être certain de son identification (l'identification peut être faite ultérieurement). De plus, la plus petite unité taxonomique possible doit être notée (ex : sous-espèce, variété). Les mentions « *sp* » ne sont pas acceptées. Cependant, si vous jugez pertinent d'indiquer la présence d'une espèce « *sp* » (ex : graminée non identifiable, mais dominante dans l'habitat), vous pouvez le mentionner dans le champ commentaire du formulaire.

2D-2 – Espèces en situation précaire

Remplir une ligne par espèce précaire observée. Cette section établit un portrait général de l'espèce pour la station. Ainsi, la répartition et l'aire de dispersion sont évaluées pour l'ensemble de la station. Dans cette section, le stade phénologique identifié est le stade dominant, soit celui le plus observé sur le terrain.

2E-2F – Localisation des observations d'espèces en situation précaire

Lorsque disponible, s'arrimer avec la méthode d'échantillonnage proposée par le CDPNQ.

DHP : La mesure de 1,30 mètre doit être prise à partir du point le plus haut du sol au pied de l'individu.

Pour les arbres à multi-troncs, **mesurer un seul diamètre à la base du sol plutôt que chaque tronc individuellement.** Les gourmands de racines éloignés du plant-mère peuvent être mesurés, mais pas les rejets de souche encore dépendants du système racinaire principal. Noter pour l'orme son état physiologique (malade ou mort), lorsque pertinent.

Phénologie : Réfère aux catégories de la section 2D-2, pour chaque individu ou groupe d'individus de stade phénologique identique ; (1) végétatif, (2) en fleurs, (3) en fleurs et en fruits, (4) en fruits, (5) post-fructification. Généralement, prendre un point GPS par stade phénologique présent et noter le nombre d'individus ou groupes pour ce stade. Répéter pour chaque stade.

Feuilles surnuméraires quadrillées

Des feuilles surnuméraires permettent de bonifier les différentes sections du formulaire. Assurez-vous de bien indiquer le # de la section que vous souhaitez poursuivre (Ex : 2D-1). Inscrivez également sur ces feuilles la présence d'action de conservation observée et son identifiant GPS.